

AFGSU SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

DECONTAMINATION HOSPITALIERE APPROFONDIE

Public:

Professionnels de santé et personnels des établissements de santé participant à la mise en œuvre d'une unité de décontamination approfondie hospitalière.

Pré requis :

Module « décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs » de l'attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle.

Equipe pédagogique :

Médecins, infirmiers, ambulanciers, enseignants en soins d'urgence et en situation sanitaire exceptionnelle

Contenu :

L'enseignement du module est adapté en fonction de la profession des participants et de leur mode d'exercice professionnel

Méthode pédagogique :

- Exploration des connaissances antérieures des apprenants pour les réactiver et les réajuster
- Techniques de découverte, tâtonnement, confrontation des raisonnements, réajustement des connaissances scientifiques
- Groupe d'analyse de pratique
- Analyse d'actualités

Evaluation des acquis :

- Formative tout au long du processus d'apprentissage et en interaction avec l'ensemble du groupe
- Prétest, posttest et questionnaire de satisfaction

Groupe de :

10 à 12 personnes

Durée de la formation :

1 journée

Objectifs :

- Connaitre les principes et les indications de la décontamination approfondie
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie, les moyens nécessaires à sa réalisation, les fonctions et les tâches des personnels soignants et logistiques
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile pour assurer la décontamination approfondie de personnes contaminées : activation, moyens de communication, supervision, etc)
- Savoir intervenir en cas de malaise d'un personnel pendant la décontamination
- Organiser la rotation des personnels et la décontamination des personnels et assurer leur traçabilité
- Connaitre les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets ou déchets potentiellement contaminés (lieux de stockage, de surveillance, etc)

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

8h30 à 12h30 13h00 à 17h00

Coût de la formation 190€ / pers

Lieu

C.E.S.U. de l'Aube Bat 0 1^{er} étage
Centre Hospitalier de Troyes

Inscription

Secrétariat du C.E.S.U. 10

Tél : 03 25 45 85 26

Ou par mail : secretariat.samu@ch-troyes.fr